

## Plan de partage des eaux du Nil: l'Egypte "traîne des pieds"

@rib News, 20/04/2010 â€“ Source AFPL L'Ethiopie a accusé mardi l'Egypte de "traîner des pieds" dans le dossier du partage des eaux du Nil, au lendemain du rejet par les autorités égyptiennes d'un nouveau plan régional sur ce sujet, a-t-on appris de source officielle. "L'Ethiopie et six autres pays d'Afrique centrale et de l'Est (Burundi, République démocratique du Congo, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda) vont signer le 14 mai un accord-cadre sur l'utilisation équitable (des eaux) du Nil", a expliqué lors d'une conférence de presse le porte-parole du gouvernement éthiopien, Shimelis Kemal.

"C'est un accord basé sur les pratiques en vigueur du droit international mais l'Egypte traîne des pieds", a-t-il déploré. L'Egypte a affirmé lundi son rejet de tout nouveau plan de partage des eaux du Nil, faisant valoir ses "droits historiques" sur ce fleuve dont elle exploite plus de la moitié du débit. Ce rejet a été affirmé quelques jours après l'union dans la station balnéaire égyptienne de Charm el-Cheikh entre les pays riverains du Nil qui a buté sur le refus du Caire d'un nouveau plan de partage des eaux. Un accord entre le Caire et Khartoum conclu en 1959 réserve à l'Egypte 55,5 milliards de mètres cubes (m<sup>3</sup>) par an, soit 87% du débit du Nil, et 18,5 milliards de m<sup>3</sup> au Soudan. Des pays comme l'Ethiopie, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya, ou la RD Congo contestent les anciens traités et réclament un partage plus équitable des eaux du fleuve.